



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

média

Question écrite n° 122156

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes des parents concernant l'utilisation des outils de communication. En effet, les médias traditionnels et nouveaux (TV, radio, presse, Internet, téléphone mobile, jeux vidéo hors et en ligne...) prennent une place importante dans la socialisation et l'éducation d'un enfant. Il faut d'une part soutenir l'éducation des mineurs à l'image et au multimédia mais a contrario les protéger par des moyens de filtrage et de prévention contre des contenus illicites et attentatoires à la dignité humaine. Il le remercie par conséquent de lui indiquer quels dispositifs il compte mettre en place pour la réglementation des contenus médiatiques préjudiciables à la protection des mineurs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122156

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3652